

# PROCES – VERBAL

## COMMISSION REGIONALE RESTREINTE DU STATUT DES EDUCATEURS

Réunion du : mercredi 19 Août 2020

A : 10h00 (Fin : 12h00)

Lieu : Site de la Ligue

Présents : Messieurs, B.LEBRETON, P.RAZER, J. AVRIL, M. HAYE, J. L'HOURL, J-P LEBRUN,  
B. GOUAZE

Assistent : Madame S. LECART - Monsieur Y.LE COCQ

Excusés : Messieurs P. RAMPILLON, M. BOUGER, R. POUDELET, M.BESNARD,  
Y.HERVIAUX, S. VALENTIN, C.COUE

La Président de la commission, Bernard LEBRETON, présente l'ordre du jour.

### 1 – Courriers reçus

. Un courrier de la DTN a été adressé à la Commission pour faire part de la dérogation accordée à Philippe LE BRUN éducateur du Stade Pontivyen évoluant en N3.

. Redon FCAV a également fait parvenir un courrier pour prendre connaissance du fait que Vincent FAURE, éducateur au club sera affilié à l'équipe R3 (le dimanche) ainsi qu'à l'équipe U18R1 (le samedi).

. Une demande de dérogation a également été soumise par le Stade Briochin à la FFF pour Guillaume ALLANOU éducateur de leur équipe de N3.

### 2 – Demande de Dérogations

#### - R1 Seniors (District 35)

Le club de Dol de Bretagne demande une dérogation pour David LE PALLEC, entraîneur de son équipe 1 évoluant en R1 pour la saison 2020/2021. Titulaire du BMF, la commission lui a accordé une dérogation la saison passée. Décision en attente de pièces complémentaires.

#### - R1 Seniors (District 35)

Le club de Vignoc Hédé Guipel demande une dérogation pour Johann BAZIN, entraîneur de son équipe 1 évoluant en R1. Le club avait obtenu une dérogation la saison passée concernant la nature du contrat de Mr Bazin. La commission refuse la dérogation.

#### - R2 Seniors (District 29)

Le club de Pont Labbé demande une dérogation pour Gérard ANSQUER titulaire du CFF3. Son équipe accède à la R2 cette saison.

La commission accorde la dérogation avec obligation de s'inscrire en BMF pour la saison 2021/2022.



- **R3 Seniors (District 29)**  
Le club de l'IS FOUESNANT demande une dérogation pour son entraîneur Géraud LEHACAUT. La commission accorde la dérogation à Mr LEHACAUT sous réserve soit qu'il entre en formation BEF suite à ses tests de sélection soit qu'ils s'inscrivent à une session de formation CFF3 avant fin 2020.
- **R3 Seniors (District 56)**  
Le club des Belugas de Belz fait une demande de dérogation pour Erwan LE GUEN. La commission accorde la dérogation après avoir reçu la fiche d'inscription de cet éducateur pour la certification de son CFF3 le 16 Octobre 2020.
- **R3 Seniors (District 29)**  
Gourlizon Sports fait une demande de dérogation pour Didier GUELLEC pour leur équipe senior accédant à la R3. La commission accorde la dérogation sous réserve que Mr GUELLEC s'inscrive à la certification CFF3 du 16 Octobre 2020.
- **R3 Seniors (District 56)**  
L'US PLOUASNE – ST JUVAT fait une demande de dérogation pour Nicolas DALLET pour leur équipe senior R3. Ils ont fourni un courrier supplémentaire. La commission refuse celle-ci, en effet une dérogation avait déjà été accordé la saison dernière et le club n'a pas tenu son engagement d'inscription à une formation CFF3.
- **R3 Seniors (District 56)**  
Le club de la Bogue d'Or Questembert demande une dérogation pour Valentin CHEVALIER. L'éducateur s'est préinscrit à la certification CFF3 du 16 Octobre 2020. La commission accorde cette dérogation sous réserve que nous recevions l'inscription complète pour la certification.
- **R3 Seniors (District 35)**  
Le club de l'US Bédée-Pleumeleuc demande une dérogation pour Thierry ZIMMER. L'éducateur possède le BE1 et est préinscrit au recyclage pour la saison 2020/2021. La commission accorde cette dérogation sous réserve que nous recevions l'inscription complète pour le recyclage.
- **U18R2 (District 22)**  
Le COBSP St Briec fait une demande de dérogation pour Philippe SALMON. La commission accorde cette dérogation sous réserve de participer à la formation et à la certification CFF3 avant la fin 2020.
- **U16R1 (District 29)**  
Le club du Stade Plabennec fait une demande de dérogation pour Amaury SIGNAC. La commission accorde cette dérogation sous réserve de son inscription au BMF pour la saison 2021/2022. Il est également rappelé qu'un éducateur ne peut pas couvrir deux équipes la même journée.
- **U16R2 (District 29)**



Le club de Pont Labbe fait une demande de dérogation pour Tangui KEROUEDAN. La commission accorde la dérogation sous réserve de d'inscription de cet éducateur pour la certification de son CFF3 le 16 Octobre 2020.

### 3 Cartes Educateurs

Un prototype de la carte ainsi qu'un courrier accompagnant l'envoi de celle-ci ont été présenté à la commission. Le verso de la carte contiendra les 10 commandements de l'éducateur (représenté ci-dessous). La commission valide tous ces documents.

**Les 10 commandements de l'éducateur**

<p><b>1- TU PREPARERAS</b> Préparer un match, c'est montrer à ses joueurs que l'on s'est investi pour eux. Ces derniers le ressentiront, notamment lors de la cause-rie, et auront alors envie de se battre (aussi) pour vous ! Improvisez et c'est tout l'inverse qui se produira...</p>	<p><b>6- TU REGULERAS</b> Si des tensions apparaissent sur ou autour du terrain, votre attitude sur le banc se révélera fondamentale ! Le coach est le « régulateur » du match. C'est vers lui que les regards se tournent lorsque la situation dégénère. A vous de jouer le rôle de celui qui raisonne et apaise.</p>
<p><b>2- TU ECHAUFFERAS</b> Laisser les joueurs s'échauffer en autonomie, c'est bien. A condition qu'ils le fassent correctement ! Si vous avez un doute, n'hésitez pas à leur imposer un protocole afin de vous assurer que chacun débute en étant prêt physiologiquement et musculairement.</p>	<p><b>7- TU REMPLACERAS</b> A un niveau amateur, les joueurs viennent avant tout pour se faire plaisir. Aussi, pas question de laisser l'un d'eux sur le banc pendant toute la partie ! Chercher à gagner, d'accord, mais en faisant jouer tout le monde.</p>
<p><b>3- TU ANIMERAS</b> N'oubliez pas que les joueurs sont souvent le reflet de l'attitude de l'éducateur. Soyez dynamique, bienveillant, et cherchez avant tout à les encourager. Toute la difficulté ici réside dans le fait de savoir faire la différence entre « animer » et crier en permanence...</p>	<p><b>8- TU CELEBRERAS</b> S'associer à la joie collective après un but ou une victoire participe à entretenir la convivialité et la dynamique de groupe, certes. A condition de le faire toujours dans le respect de l'adversaire, sans geste ou paroles déplacées visant à moquer ou blesser.</p>
<p><b>4- TU CORRIGERAS</b> Veillez à corriger les joueurs plus qu'à « commenter » le match. Chacune de vos interventions doit avoir un sens et être formulée en un minimum de mots. L'erreur à ne pas commettre est de noyer vos troupes sous un flot de paroles, au risque qu'elles entendent mais n'écoutent plus...</p>	<p><b>9- TU RECONFORTERAS</b> Personne n'aime perdre, mais la défaite fait partie du sport. Critiquer ses joueurs à la fin du match, c'est leur infliger une double peine et montrer ses faiblesses. Le bon entraîneur est celui qui reconforte d'abord, analyse ensuite, puis fait travailler pour au final faire progresser.</p>
<p><b>5- TU VALORISERAS</b> Valoriser plus que réprimander. Mettez le joueur dans un état psychologique favorable à la réussite, en accordant un statut positif à l'erreur. Cette approche est primordiale pour l'aider à jouer de façon libérée.</p>	<p><b>10- TU SERAS EXEMPLAIRE</b> Dans le vocabulaire, la tenue vestimentaire, la ponctualité et le comportement d'une manière générale. Encore une fois, n'oubliez pas que les joueurs sont souvent le reflet de l'éducateur qui les encadre.</p>

www.vestiaires-magazine.com

- **Un point a été fait par la commission concernant les organigrammes devant être mis sur Footclub par les clubs suite au 15 août (date butoir). La moitié des clubs concernés n'a pas rempli son devoir. La commission a donc décidé de faire un rappel par mail à tous ces clubs. Les représentants de chaque district vont également contacter tous ces clubs.**
- Les cartes doivent partir à l'impression la semaine prochaine. Pour rappel, seuls les entraîneurs en règle avec le Statut auront une carte d'accréditation (diplôme requis ou dérogation). Les cartes seront délivrées pour le premier match de championnat.

### 4 Protocole d'Avant Match

Le protocole d'Avant Match a été mis à jour par la CRA. Il a été présenté à la commission.

- Compétitions Jeunes :

## PROTOCOLE D'AVANT MATCH

**H-45** : Remplir la FMI et présentation des maillots (joueurs et GDB) au vestiaire Arbitres

**H-15** : Fin de l'échauffement

**H-12** : Rencontre capitaines, éducateurs, arbitres au vestiaire Arbitres

**H-8** : Vérification de l'identité des joueurs et la concordance des numéros

**H-3** : Réaliser le protocole officiel (entrée des acteurs en ligne)



## PROTOCOLE D'AVANT MATCH

**H-45** : Remplir la FMI et présentation des maillots (joueurs et GDB) au vestiaire Arbitres

**H-15** : Fin de l'échauffement

**H-12** : Rencontre capitaines, entraîneurs, arbitres au vestiaire Arbitres

**H-8** : Vérification de l'identité des joueurs, la concordance des numéros et **la carte de l'entraîneur**

**H-3** : Réaliser le protocole officiel (entrée des acteurs en ligne)

### 4 – Divers et Calendrier

Date	Horaire	Type
25/08/2020	10H	Restreinte LBF
01/09/2020	18H	Visio
12/09/2020	10H	Plénière LBF

La commission remonte un problème concernant les éducateurs de plus de 60 ans. Leur demande de licence est bloquante concernant leur recyclage, hors passé 60 ans ils n'en ont plus besoin. Si vous êtes confrontés à ce problème, vous pouvez appeler Solène LECART au 02.99.35.66.10

**La prochaine réunion de la commission aura lieu le mardi 25 août 2020 à 10h.**

Bernard LEBRETON remercie l'assemblée et souhaite de bonnes vacances à tous.

B. LEBRETON

Président de la Commission

